

# FORMEZ-VOUS AU BAFA !



## Mise en place d'une formation menant au BAFA en milieu scolaire (Lycée Bertène Juminer – Saint-Laurent)

### En quelques mots

---

Le BAFA est un diplôme non professionnel qui permet d'encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents dans des Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.) ou des Accueils de loisirs sans hébergement (A.L.S.H).

C'est un plus pour les jeunes qui souhaitent travailler pendant les vacances scolaires en leur permettant de postuler pour des organismes accueillant des mineurs.

C'est aussi un plus sur le CV. Lors de la recherche d'emploi, mais aussi pour l'accès à des écoles, il atteste de la capacité à travailler en équipe, à mener des projets.

### 1) LES ETAPES

Pour obtenir le BAFA, il faut réaliser les 3 étapes dans l'ordre suivant :

- |  |  |
|--|--|
| – 1- FORMATION GENERALE.                 | – 8 jours.- Permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation.             |
| – 2- STAGE PRATIQUE.                     | – 14 jours.- Permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation.                                  |
| – 3- APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION. | – 6 ou 8 jours.- Permet d'approfondir, de compléter et d'analyser les acquis et besoins de formations. |

### CONDITIONS

- Etre âgé(e) de 17 ans révolus le premier jour du stage
- Délai maximum de 30 mois entre les étapes 1 et 3
- Délai maximum de 18 mois entre les étapes 1 et 2

### Contact

Ecole/établissement : LPO BERTENE JUMINER

Adresse : Route de Saint Maurice 97320 SAONT LAURENT DU MARONI

Nom : COULIBALY Isaac

Fonction : Enseignant

Nom : Patrick ARNOLIN

Fonction : Proviseur

Tél : 0594342200

Mél : [ce.9730235t@ac-guyane.fr](mailto:ce.9730235t@ac-guyane.fr)Site en ligne (obligatoire) : [lpo-bertene-juminer.eta.ac-guyane.fr](http://lpo-bertene-juminer.eta.ac-guyane.fr)

## Action

### Constat à l'origine de l'action \*

1. ***Nous avons plusieurs formations dans le domaine de la santé et du social***  
*Les jeunes formés manquent d'expériences concrètes du travail social en dehors des PFMP.*  
*Sur les CV des lycéens, lors des entretiens d'accès à des formations, on recherche de plus en plus des témoignages d'engagement social ou humanitaire.*
2. ***L'animation fait partie intégrante des référentiels de ASSP et petite enfance.***
3. ***Les quartiers de Saint-Laurent deviennent de plus en plus difficiles à cause du désœuvrement et de l'absence de loisirs éducatifs collectifs. Pour relancer ces quartiers la municipalité à travers son contrat de ville a proposé de créer des maisons de quartier co-construites avec les usagers. Ce projet de construction de maisons de quartier sera porté par notre lycée qui mettra en place un partenariat avec le lycée Tarcy. Bertène Juminer sera chargé du projet et de son suivi, mais aussi des parties opérationnelles suivantes:***
  - ***Construction de la charpente***
  - ***Gros-oeuvre (plateforme en béton)******Les maisons de quartier pour être opérationnelles doivent être animées par des jeunes qui seront associés à la programmation des activités. Il est donc nécessaire de développer leurs compétences à proposer et à animer des activités éducatives.***

### Objectifs poursuivis\*

#### Objectifs :

- ***Favoriser l'engagement des jeunes***
- ***Développer la vie dans les quartiers de Saint-Laurent du Maroni***
- ***Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes lycéens***
- ***valoriser les loisirs éducatifs***
- ***donner du sens aux apprentissages***

### Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

40 élèves d'ASSP et de CAP petite enfance

### Description et modalités de mise en œuvre\*

***Les formations seront mises en place lors d'un regroupement de 4 jours plus 4 autres jours en discontinue.***

**Des CLSH seront mis en place durant les petites vacances pour la partie pratique. D'autres terrains de stage seront trouvés dans les maisons de quartier et les écoles primaires. Les élèves seront sélectionnés par une commission composée d'enseignants et de la vie scolaire.**

### **Moyens mobilisés**

**Le projet sera mis en place en partie par le lycée sur ses moyens.**

**Les stagiaires seront sollicités à hauteur de 70 euros.**

**Nous avons besoin de 123 HSE pour la mise en place des projets et d'une subvention de 3200 euros.**

### **Partenariat et contenu du partenariat\***

- Corps d'inspection

- Politique de la ville

- *L'association CFAG (centre de formation d'animateurs et de gestionnaires), Torcy Seine et Marne, pour l'habilitation, le projet éducatif et la préformation des intervenants*

- *Le contrat de ville de Saint-Laurent du Maroni, pour la mise en place des maisons de quartier et les stages pratiques.*

- *Le service jeunesse de Saint-Laurent du Maroni, pour la mise en place des stages pratiques*

### **Liens éventuels avec la Recherche**

(Contacts, travaux engagés ou références bibliographiques en appui de votre action)\*

## **Evaluation**

---

### **Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action (auto-évaluation, évaluation interne, externe) \***

- *Taux d'absentéisme sur l'année*
- *Evaluations en animation*
- *Le nombre de BAFA menés à terme*
- 

**Trois ressources ou points d'appui qui vous ont permis de progresser \***

**Trois difficultés éventuelles rencontrées\***

### **Effets constatés**

👉 **sur les acquis des élèves \***

- 👉 sur les pratiques des enseignants\*
- 👉 sur le leadership et les relations professionnelles \*
- 👉 sur l'école / l'établissement \*
- 👉 plus généralement, sur l'environnement\*

Une réussite à communiquer à l'extérieur, ce serait : \*

Le Proviseur



Patrick ARNOLIN